

MINISTRE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

**COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES  
RELATIVE À L'EXECUTION DU BUDGET  
A FIN SEPTEMBRE 2008**

---

Abidjan, novembre 2008

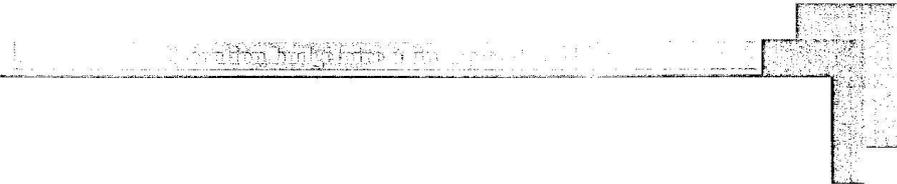
21

---

# SOMMAIRE

---

<i>INTRODUCTION</i>	4
<i>I) REALISATION DES RESSOURCES</i>	5
1.1 - Ressources budgétaires	6
1.2 - Opérations de trésorerie	7
<i>II) EXECUTION DES DEPENSES</i>	7
2.1 - Dépenses budgétaires	9
2.2 - Opérations de trésorerie	12
<i>III) ANALYSE DES DEPENSES PAR NATURES ET FONCTIONS</i>	13
3.1 - Dépenses par grandes natures	13
3.2 - Dépenses par grandes fonctions	14
<i>IV) ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES</i>	16
4.1 - Les mandats mis en règlement	16
4.2 - Les avances non encore régularisées	16
4.3 - Les opérations de trésorerie	17
<i>CONCLUSION</i>	18



---

# ANNEXES

---

**Annexe 1 :** Cadrage Budgétaire

**Annexe 2 :** Evolution des recettes fiscales budgétaires, à fin septembre 2008

**Annexe 3 :** Exécution budgétaire par grandes natures de dépenses, à fin septembre 2008

**Annexe 4 :** Exécution budgétaire par secteurs et par fonctions, à fin septembre 2008

**Annexe 5 :** Situation d'exécution des dépenses sociales, à fin septembre 2008

**Annexe 6 :** Exécution budgétaire détaillée par grandes natures de dépenses, à fin septembre 2008

**Annexe 7 :** Exécution budgétaire détaillée par secteurs et par fonctions, à fin septembre 2008

**Annexe 8 :** Exécution budgétaire par ministères et par institutions, à fin septembre 2008

**Annexe 9 :** Exécution budgétaire par ministères et par institutions et par grandes natures, à fin septembre 2008

## INTRODUCTION

A l'instar des six premiers mois de l'année 2008, le troisième trimestre a également bénéficié d'un environnement socio-politique soutenu par les avancées de la mise en œuvre des Accords Politiques de Ouagadougou.

Les bonnes tendances des recettes intérieures sont confirmées au cours de ce trimestre, en liaison avec l'évolution favorable de l'activité économique observée depuis le début de l'année, malgré le non recouvrement des recettes attendues des zones Centre, Nord et Ouest.

Cependant, la hausse des cours du pétrole avec ses effets inflationnistes sur le coût de la vie a amené le Gouvernement à reconduire les mesures d'allègements fiscaux et à réduire les dépenses budgétaires.

Dans le même temps, des charges supplémentaires non initialement prévues au budget, notamment celles relatives au personnel, aux actions de sortie de crise et aux grands travaux d'investissement ont dû être effectuées. La couverture budgétaire de ces opérations est assurée dans le cadre d'un collectif en cours d'adoption.

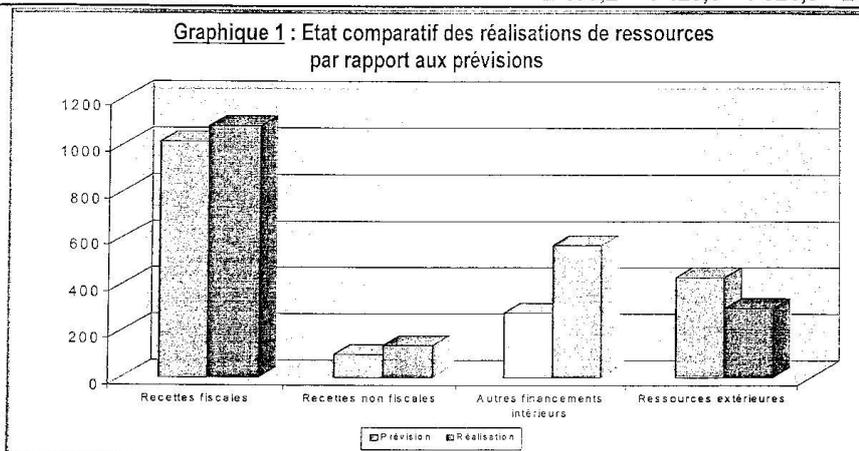
Ces caractéristiques essentielles sont celles du budget au terme du troisième trimestre de l'année 2008, et dont l'exécution fait l'objet de ce rapport.

## I) REALISATION DES RESSOURCES

A fin septembre 2008, les ressources mobilisées à hauteur de 2 092,1 milliards sont constituées de 1 566,8 milliards de ressources budgétaires et de 525,3 milliards de ressources réalisées à travers les opérations de trésorerie. Ces réalisations enregistrent un excédent de 270,3 milliards imputable à la bonne tenue des ressources intérieures. Ainsi, les ressources budgétaires sont en ligne avec les prévisions en dépit du décalage observé dans le recouvrement des ressources extérieures.

**Tableau 1 : Situation de réalisation des ressources de l'Etat**

(en milliards de francs CFA)	Prévision annuelle 2008	Fin septembre 2008		
		Réalisation	Prévision	Réalisation
<b>Ressources budgétaires</b>	<b>2 205,0</b>	<b>1 086,6</b>	<b>1 564,7</b>	<b>1 566,8</b>
<b>Ressources intérieures</b>	<b>1 814,9</b>	<b>914,0</b>	<b>1 245,6</b>	<b>1 378,4</b>
Recettes fiscales	1 525,2	742,6	1 014,7	1 083,3
Recettes non fiscales	165,1	74,9	98,2	137,6
Emissions titres publics	124,6	96,5	132,7	157,5
<b>Ressources extérieures</b>	<b>390,1</b>	<b>172,6</b>	<b>319,0</b>	<b>188,4</b>
Contrepartie échéances rééchelonnables	201,1	118,3	178,8	124,6
Appuis budgétaires	128,7	44,4	109,1	49,5
Dons-programme sortie de crise	78,8	1,8	59,2	6,9
Autres Appuis budgétaires	49,9	42,6	49,9	42,6
dont FMI	27,3	27,8	27,3	27,8
Dons et emprunts projets	60,3	9,9	31,1	14,3
<b>Ressources de trésorerie</b>	<b>285,2</b>	<b>333,4</b>	<b>257,2</b>	<b>525,3</b>
Revenus de gaz (secteur électricité)	80,0	39,6	60,2	62,4
TVA secteur électricité	8,0	5,5	5,9	8,4
Recettes de TVA affectées au remboursement de crédits de TVA	24,4	10,2	18,3	24,2
Divers emprunts et crédits relais	60,0	164,3	60,0	316,5
Don Banque Mondiale apurement arriérés (ressources extérieures)	112,8	113,8	112,8	113,8
<b>Ressources de l'Etat</b>	<b>2 490,2</b>	<b>1 420,0</b>	<b>1 821,9</b>	<b>2 092,1</b>



Source : DGBF

## 1.1 - Ressources budgétaires

Les ressources budgétaires enregistrées à fin septembre 2008 s'élèvent à 1 566,8 milliards contre 1 564,7 milliards prévus. Hors rééchelonnement, les réalisations affichent un taux de recouvrement de 104,1% avec un niveau de 1 442,2 milliards. Ce résultat confirme les bonnes tendances observées au cours des deux premiers trimestres sur le recouvrement des recettes intérieures qui enregistrent une plus value de 132,8 milliards. Les recettes fiscales contribuent à ce résultat pour 51,7%, les recettes non fiscales pour 29,7%, les emprunts sur les marchés monétaire et financier pour 18,6%. Globalement les ressources budgétaires n'enregistrent qu'un surplus de 2,1 milliards en raison de la faible mobilisation des ressources extérieures qui accusent un manque à gagner de 130,6 milliards.

Les **recettes fiscales** ressortent excédentaires de 68,6 milliards en se situant à 1 083,3 milliards malgré la reconduction des mesures d'allègements fiscaux. Ces réalisations résultent de la bonne tenue des revenus du pétrole perçus au titre de l'impôt sur le bénéfice et de l'amélioration des taxes d'enregistrement, consécutive à l'augmentation des volumes de cacao exportés.

Les impôts sur revenus et salaires ont également contribué à la réalisation de cet excédent, en liaison avec la revalorisation des traitements et salaires intervenue.

Par contre, les taxes à l'importation accusent un manque à gagner de 43,7 milliards, principalement sur les marchandises générales, en rapport avec les mesures d'exonérations fiscales prises pour contenir la surenchère des prix de certains produits de grande consommation.

Les **recettes non fiscales** sont réalisées à hauteur de 137,6 milliards pour une prévision de 98,2 milliards. Ce résultat est imputable à la bonne tenue des redevances perçues sur les activités d'exploitation pétrolière et de la téléphonie cellulaire. Il découle également des excédents réalisés sur les opérations de privatisation. Les surplus réalisés sur ces recettes ont permis de combler le déficit enregistré sur les recettes non fiscales du Trésor qui se sont établies à 48,7 milliards pour une prévision de 56,3 milliards. La contre performance des recettes du Trésor s'explique par la non mobilisation des dividendes attendues de la PETROCI et de la SIR.

Les **autres ressources intérieures** issues des émissions des titres d'Etat (bons du Trésor et emprunts obligataires) sur les marchés monétaire et financier se sont établies à 157,5 milliards, enregistrant un surplus de 24,8 milliards par rapport aux prévisions.

À fin septembre 2008, les **concours extérieurs** hors recettes liées aux échéances rééchelonnables se situent à 63,8 milliards contre 140,2 milliards prévus, soit un taux de mobilisation de 45,5%.

Les ressources extérieures d'appui budgétaires sont restées à leur niveau de juin, c'est-à-dire 42,6 milliards composés de 27,8 milliards du Fonds Monétaire International et de 14,8 milliards de la Banque Mondiale.

Les tirages sur emprunts et dons projets se sont établis à 14,3 milliards pour une prévision de 31,1 milliards, soit un taux de mobilisation de 45,9%.

Quant aux ressources extérieures de financement des dépenses de sortie de crise, elles ont été mobilisées à hauteur de 11,7% avec un niveau de 6,9 milliards contre 59,2 milliards prévus.

Ces faibles niveaux de décaissement des financements extérieurs interpellent les bailleurs de fonds qui devront s'impliquer davantage dans le financement du programme de sortie de crise, en exécutant les engagements pris lors de la table ronde de juillet 2007.

### 1.2 - Opérations de trésorerie

Les recettes de trésorerie, réalisées à hauteur de 525,3 contre 275,2 milliards prévus, enregistrent un excédent de 268,1 milliards, provenant essentiellement de la mobilisation de divers crédits relais et d'emprunts à court terme.

Ces opérations de trésorerie sont constituées de :

- ✓ 113,8 milliards de don de la Banque Mondiale mobilisé depuis le deuxième trimestre, représentant sa contribution à l'apurement des arriérés qui lui étaient dus ;
- ✓ 62,4 milliards de revenus de gaz affectés à l'apurement partiel des consommations d'électricité de l'Etat en 2008 et à la subvention au secteur de l'électricité ;
- ✓ 8,4 milliards de reversement de TVA au secteur électricité ;
- ✓ 24,2 milliards de recettes de TVA affectées au remboursement de crédits de TVA ;
- ✓ 74,5 milliards de crédits relais mobilisés auprès du système bancaire, et 242,0 milliards d'emprunts à court terme auprès des opérateurs économiques. Ces ressources ont permis de faire face aux engagements, notamment ceux pris avec les partenaires au développement au titre de l'apurement des arriérés.

## II) EXECUTION DES DEPENSES

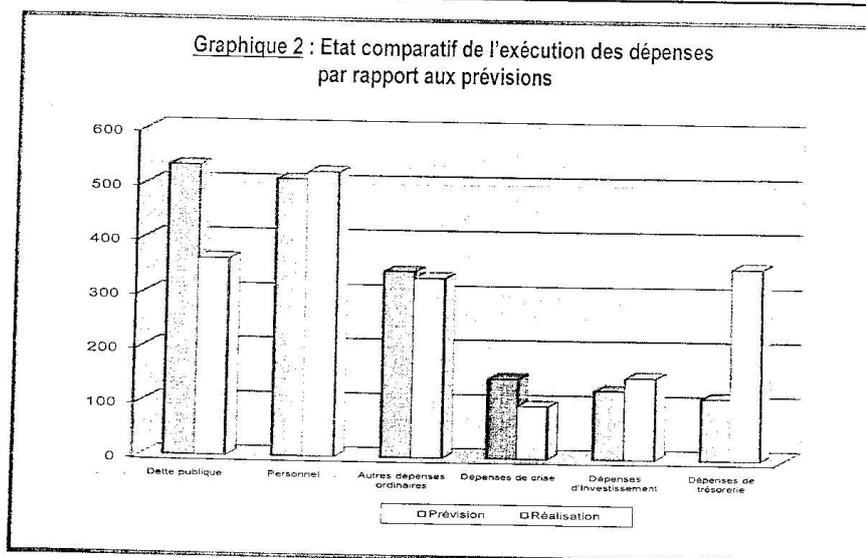
Les dépenses exécutées par l'Etat au cours des neuf premiers mois de l'année 2008, se chiffrent globalement à 1825,5 milliards contre une prévision de 1779,4 milliards, soit un dépassement de 46,1 milliards. Elles comprennent 1 472,7 milliards de dépenses budgétaires et 352,8 milliards d'opérations de trésorerie.

L'analyse de ces dépenses par grandes masses révèle une sous-consommation des crédits affectés au règlement de la dette publique et aux investissements financés sur ressources extérieures. Par contre, des dépassements sont observés sur l'exécution des charges salariales, des investissements réalisés sur ressources intérieures et des opérations de trésorerie.

**Tableau 2 : Situation d'exécution des dépenses**

(en milliards de francs CFA)	Prévision annuelle 2008	Fin septembre 2008		
		Fin juin Réalisation	Prévision Réalisation	
<b>Dépenses Budgétaires</b>	<b>2 205,0</b>	<b>923,3</b>	<b>1 664,6</b>	<b>1 472,7</b>
<b>Dettes publiques</b>	<b>564,7</b>	<b>205,6</b>	<b>534,5</b>	<b>362,9</b>
Dettes intérieures	190,3	19,7	206,5	138,1
Dettes extérieures	374,4	185,9	328,0	224,7
<b>Dépenses ordinaires</b>	<b>1 180,4</b>	<b>588,1</b>	<b>854,2</b>	<b>854,5</b>
Personnel	687,5	355,0	511,0	523,7
Abonnement	38,4	19,0	26,8	28,8
Autres dépenses de fonctionnement	454,5	214,2	316,4	302,0
dont Remboursement des crédits de TVA	0,0	5,2	0,0	6,3
<b>Dépenses de sortie de crise</b>	<b>190,9</b>	<b>65,4</b>	<b>147,6</b>	<b>104,2</b>
Dépenses Trésor	112,1	63,6	88,4	97,3
Dépenses Bailleurs	78,8	1,8	59,2	6,9
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>268,9</b>	<b>64,1</b>	<b>128,2</b>	<b>151,1</b>
Dépenses sur Trésor	208,6	54,3	97,1	136,8
Dépenses sur prêts et dons projets	60,3	9,9	31,1	14,3
<b>Opérations de trésorerie</b>	<b>110,4</b>	<b>266,6</b>	<b>114,8</b>	<b>352,8</b>
Remboursement divers emprunts	25,0	166,9	25,0	199,5
Remboursement des crédits de TVA	0,0	5,2	18,3	17,9
Déficit CGRAE/ Déficit CNCE	47,4	44,6	42,1	56,5
Subventions/ Remboursement des crédits de TVA au secteur électricité	28,0	44,0	20,9	70,2
Transferts au Fonds d'Entretien Routier	10,0	5,9	8,5	8,6
<b>DEPENSES DE L'ETAT</b>	<b>2 315,4</b>	<b>1 189,8</b>	<b>1 779,4</b>	<b>1 825,5</b>

**Graphique 2 : Etat comparatif de l'exécution des dépenses par rapport aux prévisions**



Source : DGBF

## 2.1 - Dépenses budgétaires

Soumises aux mesures d'accompagnement du budget mises en œuvre dès le début de l'année, les dépenses budgétaires sont restées en dessous des prévisions. Elles se sont établies à 1 472,7 milliards contre 1 664,6 milliards prévus, soit une sous consommation de 191,9 milliards.

Ces dépenses comprennent les crédits exécutés dans le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (75%), les dépenses effectuées sur des avances de trésorerie et non encore régularisées (9%), et d'autres opérations de trésorerie adossées à des crédits budgétaires mais non encore ordonnancées (16%).

**Les dépenses exécutées dans le SIGFiP** se chiffrent à 1 108,7 milliards, soit 50,3% des dotations budgétaires. Elles regroupent 261,6 milliards de dépenses relatives à la dette publique, 467,7 milliards de dépenses de personnel, 13,3 milliards de dépenses d'abonnement, 253,7 milliards d'autres dépenses de fonctionnement, 31,5 milliards de dépenses de sortie de crise et 80,9 milliards de dépenses d'investissement.

**Les dépenses exécutées sous forme d'avances de trésorerie et non encore régularisées** se chiffrent à 129,2 milliards contre 524,6 milliards enregistrés en 2007 à la même période. Cette importante baisse est liée à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement du budget 2008, notamment la limitation du recours aux procédures d'exception et à l'obligation de régularisation systématique des avances octroyées.

Ces avances de trésorerie sont constituées pour moitié de dépenses de sortie de crise qui présentent un caractère urgent. Elles comprennent également des dépenses de personnel, des avances aux régisseurs, des dépenses effectuées au profit des conseils généraux et communes, ainsi que des dépenses exécutées pour le compte des forces de défense et de sécurité (baux, alimentation, frais de déplacement).

Dans le cadre du suivi du programme, le plafond des avances consenties hors dépenses de personnel, service de la dette publique, régies d'avances et dépenses financées sur ressources extérieures, est fixé à 120 milliards. A fin septembre, les réalisations se chiffrent à 101 milliards témoignant d'une bonne maîtrise de ces types d'opérations.

**Les autres opérations de trésorerie ayant un support budgétaire** mais qui n'ont pas encore été ordonnancées, se chiffrent à 234,9 milliards et comprennent :

- les règlements de la dette intérieure pour 101,3 milliards ;
- la charge patronale et les divers prélèvements sur salaire à hauteur de 47,6 milliards ;
- les frais de consommation d'eau, d'électricité et de téléphone pour 15,5 milliards correspondant à l'écart entre les consommations réelles et le montant des facturations ordonnancées dans le SIGFiP ;
- les dépenses de transfert de la capitale et autres grands travaux d'investissements pour 57,6 milliards ;
- les dépenses d'investissement exécutées sur des emprunts et dons projets ainsi que sur des dons programmes, non encore régularisées dans le SIGFiP pour 13 milliards.

Au total, la configuration des dépenses budgétaires exécutées à hauteur de 1 472,7 milliards se présente comme suit :

- ✓ *les dépenses de dette publique* : 362,9 milliards contre 534,5 milliards prévus ;
- ✓ *les dépenses de personnel* : 523,7 milliards contre 511,0 milliards prévus ;
- ✓ *les consommations d'eau, d'électricité et de téléphone* : 28,8 milliards contre 26,8 milliards prévus ;
- ✓ *les dépenses de fonctionnement* : 302 milliards contre 316,4 milliards prévus ;
- ✓ *les dépenses de sortie de crise* : 104,2 milliards contre 147,6 milliards prévus ;
- ✓ *et les dépenses d'investissement* : 151,1 milliards contre une prévision de 128,2 milliards.

Le service de la dette publique a été exécuté à hauteur de 362,9 milliards pour une prévision de 534,5 milliards.

Le service de la dette intérieure réglé, s'élève à 138,1 milliards et comprend le règlement de crédit relais de 2007 pour 14,8 milliards, la régularisation d'intérêts sur la dette consolidée de la BNI pour 3,7 milliards, le remboursement des emprunts et bons du trésor pour 103 milliards et le paiement de la dette titrisée de Côte d'Ivoire TELECOM à hauteur de 12,2 milliards.

Le service de la dette extérieure intégrant 124,6 milliards d'échéances rééchelonnables s'élève à 224,7 milliards. Hors rééchelonnement, ce service est de 100,1 milliards et comprend principalement les règlements effectués au profit du Fonds monétaire International pour 15,7 milliards, de la Banque Mondiale pour 38,4 milliards et de la Standard London Bank pour 32,8 milliards.

En plus de ces règlements, le Gouvernement a poursuivi ses efforts de réduction des arriérés, dans le souci d'assainir ses relations avec les partenaires au développement. Ainsi, les réductions d'arriérés intérieurs et extérieurs se situent à fin septembre à 269,4 milliards dont 246,8 milliards réglés en faveur des créanciers extérieurs et 22,6 milliards au profit des créanciers intérieurs.

Les efforts de réduction des arriérés intérieurs ont porté essentiellement sur le remboursement des bons du trésor de l'année 2007 à hauteur de 15 milliards et sur la titrisation de la dette fournisseur 2006-2011 pour 3,3 milliards.

Au niveau de la dette extérieure, l'apurement a concerné, outre le règlement des arriérés de la Banque Mondiale déjà intervenu au deuxième trimestre pour 225,9 milliards, le règlement partiel des arriérés de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour 20 milliards, soit 25,3% de l'objectif fixé à 79,4 milliards. Cependant, eu égard aux tensions de trésorerie, de nouvelles accumulations d'arriérés ont été enregistrées sur les échéances courantes de ce bailleur.



Les **charges de personnel** enregistrent une surconsommation de 12,7 milliards avec un niveau de 523,7 milliards. Ce dépassement est essentiellement imputable à l'incidence financière des mesures mises en œuvre et non prévues initialement dans le budget. Elles concernent :

- ✓ la charge militaire de la police et le reclassement des grades et des échelons du corps préfectoral pour respectivement 2,5 milliards et 1 milliard ;
- ✓ la revalorisation salariale des magistrats non membres de la Cour Suprême pour 2,1 milliards ;
- ✓ l'harmonisation du salaire du personnel des représentations de la Côte d'Ivoire en zone Euro et CFA pour 1,1 milliard ;
- ✓ la revalorisation de l'indemnité de transport de l'ensemble des fonctionnaires et agents de l'Etat pour 2,4 milliards.

Les **dépenses de consommations d'eau, d'électricité et de téléphone** se sont établies à 28,8 milliards, pour une prévision de 26,8 milliards. Le dépassement est dû au relèvement des tarifs de l'éclairage public.

Les **autres dépenses de fonctionnement** se chiffrent à 302 milliards contre une prévision de 316,4 milliards. Elles sont restées en dessous des prévisions de 14,4 milliards en raison de la mise en œuvre des mesures de réduction du train de vie de l'Etat dont l'objectif en fin d'année devrait se traduire par une réduction des dépenses de fonctionnement de 20 milliards.

Les **actions de sortie de crise**, prévues à hauteur de 147,6 milliards à fin septembre ont été exécutées à 104,2 milliards. Ces dépenses comprennent essentiellement :

- ✓ l'apurement d'une partie des arriérés des primes de front pour 32,6 milliards ;
- ✓ la poursuite du redéploiement de l'administration, de la réinsertion et de la réhabilitation communautaire pour respectivement 3,1 milliards et 6,1 milliards ;
- ✓ les dépenses relatives aux élections pour 50,5 milliards dont 29 milliards consacrés à la rémunération de l'opérateur (SAGEM), chargé de l'identification.

Sur les 104,2 milliards de dépenses de sortie de crise, seulement 6,9 milliards ont été financés par les ressources extérieures. Il convient de souligner ici la nécessité de rattraper le retard accusé dans la mobilisation des concours extérieurs afin d'accélérer le processus de sortie de crise.

Les **dépenses d'investissement** ont été exécutées à hauteur de 151,1 milliards avec un taux de 117,9%. Celles réalisées sur ressources intérieures se sont établies à 136,8 milliards contre 97,1 milliards prévus, intégrant 57,6 milliards de travaux financés par une partie des revenus de pétrole. Ces travaux concernent le transfert de la capitale à Yamoussoukro, l'extension du port autonome d'Abidjan, la réalisation du mémorial Félix Houphouët Boigny, et la réhabilitation de l'Hôtel Ivoire. Un collectif budgétaire est en cours d'adoption afin de prendre en compte la part de ces dépenses qui n'était pas initialement inscrite au budget.

Les dépenses financées sur ressources extérieures s'élèvent à 14,3 milliards contre une prévision de 31,1 milliards.

## 2.2 - Opérations de trésorerie

Certaines charges non inscrites au budget ont été exécutées sous forme d'opérations de trésorerie à hauteur de 352,8 milliards à fin septembre. Ces dépenses comprennent :

- ✓ 70,2 milliards destinés à la subvention au secteur de l'électricité et au règlement d'une partie des frais d'abonnement d'électricité de l'année 2008 ;
- ✓ 29,1 milliards pour la couverture du déficit de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne (CNCE) ;
- ✓ 27,4 milliards pour la couverture du déficit de la Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (CGRAE) ;
- ✓ 8,6 milliards au titre du Fonds d'Entretien Routier, affectés à la réhabilitation des infrastructures routières ;
- ✓ 199,5 milliards pour le remboursement de divers emprunts à court terme ;
- ✓ 17,9 milliards pour le remboursement des crédits de TVA.

### III) ANALYSE DES DEPENSES PAR NATURES ET FONCTIONS

#### 3.1 - Dépenses par grandes natures

La structure de l'exécution des dépenses de l'Etat par grandes natures à fin septembre 2008 se compose principalement des dépenses de personnel pour 28,7%, des charges du service de la dette publique pour 30,8% et des transferts et interventions de l'Etat pour 22,1%.

Tableau 3 : Etat d'exécution des dépenses par grandes natures

Natures de Dépense <i>(données en milliards de F CFA)</i>	Dotations initiales	Dotations finales	Exécution	
			fin juin	fin septembre
Service de la dette Publique	555,9	555,9	372,5	562,3
<i>Remboursement de capital</i>	426,2	426,2	305,2	472,5
<i>Intérêts et frais financiers</i>	129,7	129,7	67,3	89,8
Equipement et Investissement	170,3	142,2	55	137,8
<i>dont Infrastructures routières</i>	54,2	42,8	24,8	32,9
<i>Bâtiments</i>	33,6	35,4	15,4	17,7
Transferts et interventions de l'Etat	436,4	450,9	282,3	402,7
<i>dont EPN, SPP et Pension retraite</i>	129,5	118,4	89,2	132,7
<i>Institutions nationales et organisations à but non lucratif</i>	172,5	163,3	54,9	72,2
<i>Commune et Conseils Généraux</i>	35,8	35,9	16,8	20,2
<i>Subvention secteur électricité</i>	-	-	43,9	62,4
Dépenses de personnel	679,9	681,7	355	523,6
Achats de biens et services	252,9	279,1	86,5	153,7
Autres charges courantes	33,7	95,2	38,5	45,4
<i>Remboursement des crédits de TVA</i>	0,1	0,1	10,2	17,8
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 129,1</b>	<b>2 205,0</b>	<b>1 189,8</b>	<b>1 825,5</b>

Source : Sigfip - DGBF

Les transferts et interventions de l'Etat se chiffrent à 402,7 milliards et sont dominés par ceux effectués au profit des EPN et Sociétés à Participation Publique pour 132,7 milliards dont 56,5 milliards pour la couverture des déficits structurels de la CNCE et de la CGRAE. Concernant la CNCE, le plan de résorption partielle du déficit conclu avec l'Etat, devrait permettre de réduire considérablement les subventions avant la fin de l'année.

Les transferts de crédits aux institutions nationales et organisations à but non lucratif s'élèvent à 72,2 milliards, soit 44,2% des subventions qui leur sont accordées. Ce taux d'exécution devrait s'améliorer sur le dernier trimestre.

Les transferts au profit des communes, conseils généraux et districts se chiffrent à 20,2 milliards, soit 56,1% des dotations. Ces transferts ont permis la réalisation de projets sociaux dont la réhabilitation des routes et pistes, la construction d'écoles et de centres de santé, et la réfection des pompes hydrauliques.

Les autres transferts et interventions de l'Etat se chiffrent à 141 milliards. Ils intègrent 29 milliards de paiement effectué au profit de la société SAGEM dans le cadre de l'opération d'identification des populations et 70,2 milliards destinés au règlement d'une partie des consommations d'électricité de l'Etat pour l'année 2008 ainsi qu'à la subvention et au remboursement de crédits de TVA au secteur électricité.

**Le fonctionnement courant des services** a occasionné des dépenses à hauteur de 153,7 milliards. Ces dépenses se répartissent principalement entre les achats de fournitures pour 31,9 milliards, les frais de consommation d'eau, d'électricité, de gaz et autres sources d'énergie pour 25,7 milliards, les frais de transport des élèves et étudiants pour 7,4 milliards et les frais de mission des fonctionnaires et agents de l'Etat pour 10,1 milliards.

Au niveau des dépenses d'équipement et d'investissement, outre les grands travaux financés par une partie des revenus de pétrole, les réalisations concernent également l'entretien des infrastructures routières pour 32,9 milliards, la réhabilitation et la construction des bâtiments administratifs pour 17,7 milliards, en vue d'accompagner le redéploiement des services publics.

### 3.2 - Dépenses par grandes fonctions

Les dépenses classées selon les missions essentielles de l'Etat se répartissent entre les dépenses des services généraux des administrations publiques, les dépenses des secteurs de l'Education et de la santé, les dépenses des secteurs de la défense et de la sécurité, les dépenses en logement et équipements collectifs puis les dépenses des affaires économiques.

**Tableau 4 : Etat d'exécution des dépenses par grandes fonctions**

Fonctions <i>(données en milliards de F CFA)</i>	Dotations initiales	Dotations finales	Exécution	
			fin juin	fin septembre
Services généraux des administrations publiques	964,4	1064,8	669,9	938,7
Défense	172	171,8	101,2	151,5
Ordre et Sécurité	94,6	90,9	28,4	61,6
Affaires Économiques	68,2	67,7	66,6	103,8
Protection de l'environnement	15,3	14,1	3,9	7,6
Logement et Equipements Collectifs	123,2	110	45,7	123,0
Santé	103,5	99,3	35,5	59,7
Loisirs, Culture et Culte	21,2	22,5	10,9	16,2
Enseignement, Formation et Recherche	489,6	492,9	210,9	338,6
Protection Sociale	77,1	70,9	16,6	24,8
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 129,1</b>	<b>2 205,0</b>	<b>1 189,8</b>	<b>1 825,5</b>

Source : Sigfip-DGBF

Les services généraux des administrations publiques ont effectué des dépenses budgétaires à hauteur de 938,7 milliards représentant 51,4% des dépenses totales exécutées. Elles représentent un taux d'exécution de 88,2% de la dotation. Ces dépenses comprennent 53,1 milliards de transferts aux institutions, 562,3 milliards de règlement de service de la dette publique et 323,3 milliards de dépenses effectuées par les services économiques et financiers et autres services.

Les secteurs de l'enseignement, de la formation et de la Santé dans la classification fonctionnelle couvrent les activités liées à l'éducation et à la santé exercées tant au sein des ministères de la santé et de l'éducation que des autres ministères et institutions. A fin septembre 2008, l'ensemble de ces dépenses enregistre un taux d'exécution de 68,7%, avec un niveau de 398,3 milliards.

Des mesures particulières dont l'allègement des procédures d'exécution ont été prises afin d'améliorer le niveau d'exécution de ces dépenses d'ici la fin de l'année.

En ce qui concerne la formation, l'enseignement et la recherche, les dépenses exécutées se chiffrent à 338,6 milliards. Le fonctionnement des services de l'enseignement de base a nécessité des dépenses de 198,8 milliards. Les autres dépenses de l'enseignement se répartissent entre les services de l'enseignement secondaire pour 24,2 milliards, de l'enseignement supérieur pour 58,4 milliards, de la formation technique et professionnelle pour 29 milliards, de la formation continue des adultes pour 4,3 milliards, de la recherche pour 4,9 milliards et d'autres dépenses d'éducation pour 19,1 milliards.

Au niveau du secteur de la santé, les dépenses se situent à 59,7 milliards. Elles concernent principalement les charges de personnel, la réhabilitation et l'équipement des Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) et des centres de santé spécialisés.

Les dépenses effectuées au titre de la gestion des **affaires économiques** se chiffrent à 103,8 milliards. Elles portent sur les actions de l'Etat dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage, des transports et des télécommunications, des mines et de l'énergie. Ces dépenses comprennent également une subvention de 62,4 milliards octroyée au secteur de l'électricité afin de l'aider à rétablir son équilibre financier. Des réformes sont en cours en vue de permettre à ce secteur d'atteindre son autonomie financière.

La **défense** et la **sécurité**, deux fonctions régaliennes de l'Etat, ont bénéficié de 213,1 milliards contre une prévision annuelle de 262,7 milliards, pour l'accomplissement des missions qui leurs sont assignées.

#### IV) ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES

Les paiements effectués par les Comptables Publics à fin septembre 2008 se chiffrent à 1 222,8 milliards. Ce montant découle de la consolidation des mises en règlement sur mandats pris en charge, des avances de trésorerie non encore régularisées et d'autres opérations de trésorerie.

##### **4.1 - Les mandats mis en règlement**

Les mandats mis en règlement à fin septembre s'élèvent à 505,9 milliards et comprennent :

- ✓ 158,4 milliards de dépenses effectuées pour l'enseignement, la formation et la recherche ;
- ✓ 143,8 milliards de dépenses pour les services généraux des administrations publiques ;
- ✓ 111,7 milliards de dépenses pour la défense et la sécurité ;
- ✓ 34,5 milliards de dépenses pour la santé.

Les dépenses mises en règlement au titre des opérations du **secteur de l'enseignement, de la formation et de la recherche** concernent principalement les opérations en faveur de l'enseignement de base pour 103,1 milliards, l'enseignement supérieur pour 28,1 milliards et l'enseignement technique et professionnel pour 14,4 milliards.

Les dépenses des **services généraux des administrations publiques** mises en règlement portent sur :

- ✓ les charges des institutions pour 47,9 milliards;
- ✓ les dépenses effectuées par les ministères techniques hors secteurs sociaux, défense et sécurité pour 95,9 milliards dont 43,7 milliards au titre du règlement de la dette publique avec 42,2 milliards pour la dette extérieure.

Au titre du **secteur de la défense et de la sécurité**, les services militaires et les services de police ont bénéficié de la mise en règlement de leurs dépenses pour des montants respectifs de 29,4 milliards et 40,2 milliards.

##### **4.2- Les avances non encore régularisées**

Les avances de trésorerie non encore régularisées à fin septembre s'établissent à 129,2 milliards dont 65,9 milliards liés aux dépenses de sortie de crise. Elles comprennent essentiellement les transferts et interventions de l'Etat (53,3%), les achats de biens et services (22,6%), le règlement des dépenses d'équipements collectifs (4,3%) et les dépenses de personnel (6,5%).

Les avances au titre **des transferts et interventions de l'Etat** se chiffrent à 67,8 milliards dont 33,5 milliards d'approvisionnement des régisseurs des structures tels que la Commission Nationale pour la Supervision de l'Identification (CNSI), la Commission Electorale Indépendante (CEI), le Comité National de Pilotage du Redéploiement de l'Administration (CNPRA) et 29 milliards pour la SAGEM dans le cadre des opérations d'identification et de recensement électoral.

Les **dépenses de personnel** non encore régularisées se chiffrent à 8,4 milliards et concernent en grande partie les dépenses de salaire des Forces de défense et de sécurité.

Les avances octroyées pour les **achats de biens et services et autres charges courantes de l'Etat** non encore régularisées se situent à 47,4 milliards et intègrent 13,6 milliards de dépenses affectées à l'apurement des arriérés de primes de front, 17,4 milliards d'achats de fournitures et 6,3 milliards de frais de transports et de mission.

#### 4.3 - Les opérations de trésorerie

Les paiements effectués par les comptables publics au titre des opérations de trésorerie se chiffrent à 587,7 milliards. Ce montant se répartit entre les autres opérations du trésor adossées à des crédits budgétaires mais non encore ordonnancées pour 235 milliards et les opérations de trésorerie non budgétaires pour 352,7 milliards.

Les **opérations de trésorerie ayant un support budgétaire** mais non encore ordonnancées concernent les règlements de la dette intérieure (101,3 milliards), les dépenses de transfert de la capitale et autres investissements (57,6 milliards), la charge patronale et les divers prélèvements sur salaire (47,6 milliards), l'écart entre les consommations réelles d'eau, d'électricité et de téléphone et le niveau d'ordonnancement de ces dépenses dans le SIGFiP (15,5 milliards), l'exécution des dépenses d'investissement (emprunts et dons projets et programmes) non encore retracées dans le SIGFiP (13 milliards).

Les **opérations de trésorerie non budgétaires** portent essentiellement sur le remboursement des emprunts à court terme (199,5 milliards), la subvention au secteur de l'électricité et l'apurement d'une partie des frais d'abonnement d'électricité (70,2 milliards), les subventions pour la couverture des déficits de la CNCE et de la CGRAE (56,5 milliards), la réhabilitation des infrastructures routières à travers le Fonds d'Entretien Routier (8,6 milliards), et le remboursement des crédits de TVA (17,9 milliards).

## CONCLUSION

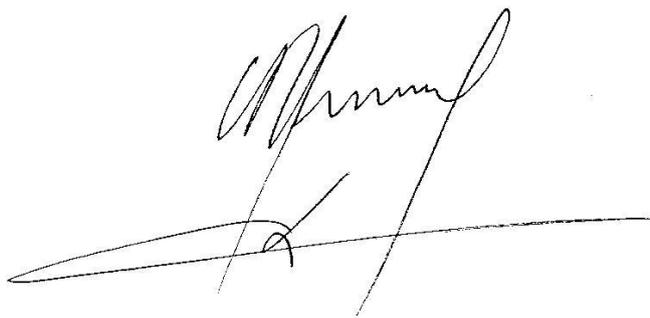
Les performances de l'activité pétrolière combinées à la bonne tenue des titres d'Etat sur le marché financier et monétaire ont permis de réaliser des résultats satisfaisants au niveau des ressources intérieures. Ces résultats ont permis à l'Etat de faire face aux engagements courants et de réduire les arriérés en faveur des créanciers intérieurs, de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement.

Cependant, les charges supplémentaires auxquelles le Gouvernement a dû faire face au niveau des salaires, de l'apurement des arriérés de primes de front, du financement de l'opération d'identification et des grands travaux d'investissement, ont occasionné des tensions de trésorerie exacerbées par la faible mobilisation des ressources extérieures.

Aussi, pour respecter les engagements pris dans le cadre du second volet du programme post conflit sur le solde primaire de base et le plancher des dépenses sociales à exécuter, fixés respectivement à 0,8% et à 5,6% du PIB à fin d'année 2008, le Gouvernement s'est-il employé à mettre en œuvre des mesures qui permettront de contenir certaines catégories de dépenses, tout en sauvegardant les dépenses sociales.

Le respect de ces mesures correctives devrait faciliter les discussions engagées avec les partenaires au développement pour l'obtention d'un programme économique et financier triennal.

**Le Ministre de l'Economie  
et des Finances**



**DIBY KOFFI Charles**